

Par courriel

Québec, le 5 septembre 2013

Monsieur Michel Duquette
Chargé de projet
Ministère du Développement durable, de l'environnement, de la Faune et des Parcs
Direction de l'évaluation environnementale des projets nordiques et miniers
675, boul. René-Lévesque Est, 6e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Question provenant d'un participant à l'audience concernant le *Projet d'ouverture et d'exploitation d'une mine d'apatite à Sept-Îles par Mine Arnaud inc*

Monsieur,

Veillez trouver, par la présente, une demande d'information d'un participant qui a été adressée à la commission concernant les travaux de dynamitage.

Le projet prévoit d'entreprendre des travaux de dynamitage en zone littorale, à très grande proximité d'un dépôt de sédiments marins d'eau profonde associé à la mer de Goldwaith (Dionne, 1977). Supposons qu'il s'agisse d'argiles "sensibles", y aurait-il moyen d'évaluer si les vibrations provoquées par le dynamitage sont susceptibles de provoquer des coulées boueuses et des glissements de terrain (par exemple, mesure de la limite d'Attenberg et de la résistance au cisaillement)?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, **soit d'ici le 9 septembre prochain**, compte tenu de l'échéancier dont la commission dispose pour la remise de ses travaux.

Nous vous remercions de votre diligence et vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission

